

Matinik a tab

L'actualité de la restauration collective en Martinique



Vous êtes un établissement possédant un **restaurant collectif** et vous souhaitez vous engager dans une **démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire** ?
Rendez-vous à la fin de l'infolettre !

La campagne de télédéclaration 2026



La **campagne de télédéclaration** est ouverte du **12 janvier au 31 mars 2026**.
Une **campagne de correction des données** de 2 semaines sera ouverte **entre le 15 et le 29 avril 2026** pour les structures qui auront validé leur télédéclaration avant le 31 mars.



Vous pouvez donc dès maintenant **télédéclarer vos données d'achat pour l'année 2025** sur la plateforme **ma cantine**.



Bonne nouvelle ! La **saisie simplifiée** de la télédéclaration est encore accessible pour toutes les structures en 2026.

Pourquoi télédéclarer sur *ma cantine* ?



Pour se mettre en **conformité avec la loi**



Pour **piloter vos achats** pour les structures peu outillées



S'inscrire dans une dynamique collective



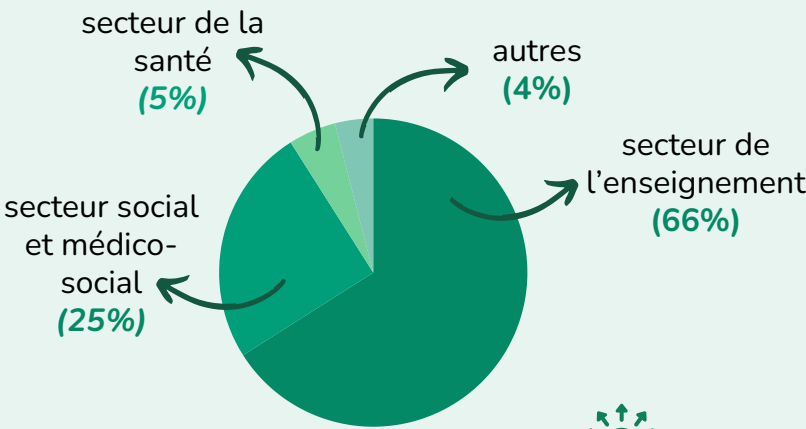
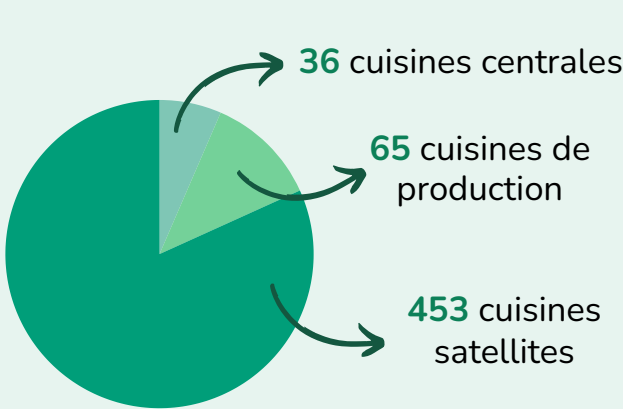
Pour **communiquer et valoriser vos démarches** et celles de vos équipes sur les mesures EGAlim



Pour participer à la description du **paysage de la restauration collective martiniquaise**

Le bilan de la télédéclaration 2025 en Martinique

Sur les **554** unités de restauration du territoire,



96%

des structures de restauration sont inscrites sur *ma cantine*.

45 %

de ces structures ont télédéclaré sur *ma cantine*.

65 000
repas par jour¹

13 000 000
repas par an¹

Plus de
30 millions d'€
d'achats de denrées alimentaires par an¹

	Télédéclaration 2024 sur les données 2023	Télédéclaration 2025 sur les données 2024
Part des produits de qualité et durables dans le total des achats alimentaires	2%	5%
dont produits AB	0%	1%
Part des télédéclarants ayant atteint les objectifs EGAlim	5 % pour les 155 sites ayant télédéclaré en 2024	2,5 % pour les 250 sites ayant télédéclaré en 2025



plus de 90% des établissements scolaires proposent au moins un menu végétarien par semaine¹



Moins de 5% des unités de restauration réalisent un diagnostic de pesée¹



¹ Ces estimations s'appuient sur les données *ma cantine* extrapolées au nombres de structures du territoire. Toutes les données sont issues de la plateforme *ma cantine* et sont accessibles pour le territoire ainsi que pour les cantines individuelles. D'autres données en format Excel sont aussi disponibles ici.



Les nouveautés sur *ma cantine*

- Refonte du tableau de bord pour simplifier la navigation des gestionnaires de plusieurs cantines...

6 cantines

Rechercher par le nom, siret ou siren de l'établissement

Nom de la cantine	Siret / Siren	Commune (code postal)	Type	Statut	Actions
Cuisine centrale	95630605878016	Strasbourg (67000)	Cuisine centrale et site	BILAN TÉLÉDECLARE	
MAIRIE	21130055300076	Strasbourg (67000)	Restaurant satellite	DONNÉES À COMPLÉTER	
Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire	11007001800012	Paris (75001)	Restaurant avec cuisine sur place	BILAN TÉLÉDECLARE	
satellite 1	0277446166918	Strasbourg (67000)	Restaurant satellite	BILAN TÉLÉDECLARE	

Paramètres

Modifier l'établissement

Ajouter des achats

Gérer les collaborateurs

Gérer les satellites

... mais aussi faciliter et automatiser les actions-clés (modification du nombre de repas par jour et par an pour les satellites notamment)

- Suppression de l'item "cuisine centrale avec lieu de restauration sur place" : le lieu de restauration d'une cuisine centrale sera désormais considéré comme un satellite qu'il faudra inscrire via le SIREN de la cuisine centrale.
- Remplacement de l'item "cuisine centrale" par "groupe de satellites" pour mieux répondre aux réalités du terrain. Les cuisines centrales vont ainsi pouvoir créer des groupes distincts par type d'établissements (groupes des crèches, des hôpitaux, des écoles, ... par exemple).
- Nouvelle matrice des données d'achat : 6 champs obligatoires et 13 champs facultatifs dans la TD simplifiée ; 53 champs obligatoires et 48 champs facultatifs dans la TD détaillée. Retrouvez tous les détails [ici](#).
- Nouvelle page "Observatoire EGAlim" pour visualiser des données agrégés par année, par localisation, par secteur, ...
- Outil d'aide au calcul du nombre de repas par jour et par an pour accompagner la consolidation des données relatives et fiabiliser cette donnée essentielle (méthode d'intégration des collations, des petits déjeuners, calcul du nombre de jours d'ouverture annuel) disponible [ici](#).

La DAAF poursuit son accompagnement (aide à la mise en place des nouveautés ma cantine, fourniture d'outils pour accompagner la récolte des informations pour la télédéclaration, entretiens individualisés pour répondre à vos questions, ...) auprès de toutes les structures de restauration collective qui en font la demande jusqu'au 27 mars.

Contact : Charlotte PARAYRE : charlotte.parayre@agriculture.gouv.fr ; 0696 20 89 31

Première édition du

Vous êtes une école, un collège, un lycée, un centre de loisirs, un EHPAD, une prison, une crèche, ... avec un lieu de restauration et vous souhaitez vous engager dans une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire ?

Participez à la première édition du Défi Assiettes Vides !

La règle est simple : sur la période **du 20 avril au 8 mai 2026**, vous devez réaliser des **pesées de votre gaspillage alimentaire pendant une semaine** (4/5 ou 7 jours en fonction du type d'établissement).

Etape 1 : Avant le 20 avril

Inscription en ligne
url.me/sYT7qa

Etape 2 : Avant le 20 avril

Préparer le défi
(prendre connaissance de la documentation dédiée, participer/visionner au webinaire du 18 mars à 11h)

Etape 3 : Avant le défi

Préparer son établissement
(imprimer les documents, mobiliser les équipes et les convives)

Etape 4 : Entre le 20 avril et le 8 mai

Réaliser sa semaine de pesée

Etape 5 : Après le 8 mai

Analyser ses résultats
à partir des tableaux d'analyse et du webinaire du 13 mai à 11h

Etape 6 : Après le 8 mai

Communiquer ses résultats sur le site

ma cantine
et à la DAAF

- Pour vous accompagner :
- un **kit de communication** et des **tableaux de pesées** ;
 - des **formations en visioconférence** (enregistrée et disponible en replay) auront lieu :
 - le 18 mars à 11h pour présenter **comment compléter ses tableaux de pesées** ;
 - le 13 mai à 11h pour vous accompagner à l'**analyse des résultats** de vos pesées
 - un **atelier en présentiel (à la fin du mois de mai)** pour échanger sur la **mise en place d'actions** pertinentes au sein de votre structure afin de lutter contre le gaspillage alimentaire.

Pour plus d'informations :

mail à daaf.dav972@agriculture.gouv.fr ou consultez le site de la DAAF ([rubrique DAV](#))

Retrouvez les précédents numéros de *Matinik a tab* [ici](#).

Salomé MULLER - ADEME
salome.muller@ademe.fr

Charlotte PARAYRE - DAAF
charlotte.parayre@agriculture.gouv.fr